



Cannes, le 10 mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le numérique respecte-t-il l'œuvre de cinéma ?

Débat organisé à l'initiative de la SACD et de la CST, lors du 64^e Festival de Cannes

Jeudi 19 mai 2011 à 11h00
Stand SACD N° 202
Village international Pantiero.

Seule, la projection en salle de cinéma permet de voir et d'entendre l'œuvre cinématographique telle qu'elle a été conçue par le réalisateur et ses collaborateurs artistiques et techniques. Seule, la salle de cinéma permet de voir l'original de l'œuvre.

La projection du film en salle se doit donc de respecter les intentions artistiques et techniques du film.

Qualité et respect de l'image, du format, de la colorimétrie, du son, contrôle de l'environnement de projection : les nouvelles technologies numériques reposent la question des conditions de projection du film. Elles remettent en lumière la relation intime entre technique et artistique au cinéma.

La projection en salle est donc l'affaire de tous : auteurs, réalisateurs, collaborateurs artistiques et techniques du film, producteurs, distributeurs et exploitants. La qualité de cette projection doit aussi être le référent pour toutes les autres diffusions du film ; télévision, DVD et tous autres supports.

La SACD et la CST proposent un débat de fond sur ces thèmes. L'enjeu est de défendre concrètement la dimension artistique et technique du film, de respecter la volonté des auteurs et de replacer le cinéma comme le média d'excellence de l'œuvre cinématographique.

Avec la participation de :

Caroline Champetier, directrice de la photographie, présidente de l'AFC

Laurent Hébert, délégué général de la CST

Gérard Krawczyk, auteur, réalisateur, producteur, administrateur de la SACD

Richard Patry, président adjoint de la FNCF

Contacts presse :

CST / Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son
Christelle Hermet – 06 40 95 55 51 chermet@cst.fr

SACD / Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques
Agnès Mazet – 06 85 12 29 59 - agnes.mazet@sacd.fr